

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14848
26 janvier 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Jordanie : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la question inscrite à l'ordre du jour de sa 2329^{ème} séance, qui a été publié sous la cote S/Agenda/2329/Rev.1,

Tenant compte du fait que le manque d'unanimité des membres permanents à la 2329^{ème} séance du Conseil de sécurité l'a empêché de s'acquitter de la responsabilité principale qui lui incombe quant au maintien de la paix et de la sécurité internationales,

Décide de convoquer une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale pour examiner la question figurant dans le document S/Agenda/2329/Rev.1.